



CHARTRE D'ACCESSIBILITE

DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

De manière réglementaire, l'accessibilité généralisée des personnes en situation de handicap à l'ensemble des dispositifs de droit commun, posée par la loi dite « loi Handicap » du 11 février 2005, se traduit en matière de formation professionnelle par une obligation nouvelle des organismes de formation d'adapter les modalités de la formation aux besoins liés aux handicaps par la mise en œuvre d'un accueil spécifique, d'une durée adaptée de formation et de modalités adaptées. En lien avec nos valeurs, cette charte garantit aux personnes en situation de handicap un bon accompagnement au sein d'English Apart, la possibilité d'accéder à la formation en ayant une prise en compte de leurs besoins spécifiques autant que faire se peut ou tout du moins l'écoute attendue de la demande et l'orientation vers une solution adaptée

Notre politique Handicap – Nos engagements généraux

Une politique humaine, raisonnée et pragmatique, dimensionnée à notre structure et qui met en valeur, avant tout, l'accueil des situations individuelles.

- Accueillir et écouter chaque demande de personnes en situation de handicap sans discrimination
- Prendre en compte leurs besoins spécifiques en :
 - Annonçant d'emblée l'accessibilité effective de la formation sur nos documents : Accessible sous conditions, non accessible aux personnes en fauteuil roulant, aux personnes malentendantes (surdité sévère et profonde)
 - Adaptant notre méthodologie d'intervention
 - Sensibilisant toute l'équipe pédagogique et administrative sur les questions relatives à l'accueil des PSH
- Diffuser cette « charte pour l'accueil en formation des PSH » dans un espace accessible à tous, afin d'informer apprenants et personnels des engagements pris.

Notre référent handicap est Blake DANN blakeenglishapart@gmail.com

Missions du référent handicap

ASSURER UNE VEILLE

- Identifier, actualiser les ressources disponibles (sites, ressources, newsletters...)
- Capitaliser les informations nécessaires à la politique d'inclusion des PSH

INFORMER, SENSIBILISER

- Informer de son rôle et de sa disponibilité
- Diffuser les informations actualisées notamment sur les obligations en termes d'accessibilité
- Sensibiliser les membres

DEVELOPPER UN RESEAU DE PARTENAIRES SUR LE TERRITOIRE

- Identifier et cartographier les acteurs
- Orienter les PSH auprès des acteurs utiles, selon les besoins
- Contribuer aux

EN AMONT

Accueillir, écouter les PSH et évaluer les besoins spécifiques éventuels au regard du handicap

Informier et sensibiliser sur les conditions d'accessibilité et d'intégration aux actions de formations

Se mettre en lien avec le référent handicap des entreprises clientes

Contribuer avec le référent handicap des entreprises clientes au montage de dossiers administratifs utiles

Evaluer les possibilités d'ajustements pédagogiques (avec les équipes dédiées) et d'accessibilité des bâtis (avec nos interlocuteurs locaux spécialisés)

Accompagner à la mise en place/ déroulement du parcours le plus adapté conjointement avec les responsables de formations et les référents handicap des entreprises clientes

S'assurer de la faisabilité des adaptations organisationnelles, matérielles, pédagogiques permettant l'intégration de la PSH

PENDANT

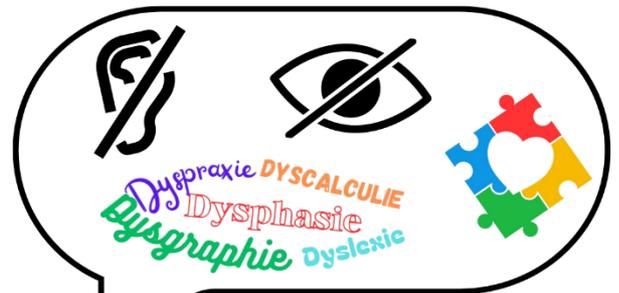
Assurer l'accueil et le suivi de la PSH

Concilier les conditions et la compensation du handicap avec l'appui des responsables de formations et du référent handicap des entreprises clientes

APRES

Préparer le bilan conjointement avec l'équipe pédagogique des PSH

Remplir le retour d'expérience conjointement avec les PSH



Pour les personnes ayant une autre forme de handicap, n'hésitez pas à nous contacter au 02 98 43 07 20 ou contacter notre référent handicap pour trouver ensemble une solution*

*Notre structure n'est pas habilitée à recevoir les personnes en fauteuil roulant

Adaptation pédagogique, appui technique optionnel pour les personnes malvoyantes

Supports pédagogiques adaptés : contraste, polices agrandies, vocabulaire précis

Bande anti-dérapante dans les escaliers, affichage en fluo

CHARTRE D'ACCESSIBILITE

DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Adaptation pédagogique, appui technique et humain pour toutes les personnes atteintes de troubles DYS

Cartes mentales

Adaptation des supports
pédagogiques : police, taille et
couleurs –

Adaptation du vocabulaire